La Mothe Saint Héray
de la sève à la forêt

République Française

La Mothe Saint-Héray, le 31 août 2026

Le Maire de La Mothe Saint-Héray

aux

Commerçants et associations susceptibles de participer à « la Magie de Noël » 2026

Objet : Marché de Noël des 12 et 13 décembre 2026
Affaire suivie par Mathilde Allard – tel : 09 74 19 22 37

Madame, Monsieur,

La nouvelle Municipalité de La Mothe Saint-Héray reconduit le marché de Noël, le marché aux fromages et le marché aux truffes les 12 et 13 décembre 2026, avec ses animations.

D'ici là, la place Clemenceau présentera son nouveau visage. Sur la place, les exposants s'installeront sur les espaces de stationnement, désormais bien aménagés et séparés de zones végétalisées. L'accès à l'électricité se fera auprès de bornes incluses dans l'aménagement et non plus auprès des coffrets mobiles. En conséquence les exposants observeront le plan fourni après acceptation de leur candidature pour prévoir le linéaire de câble adéquat.

Pour être candidat au marché de Noël, lisez attentivement les pièces du dossier. Retournez un bulletin rempli, accompagné des pièces demandées et **d'un règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public avant le 21 septembre 2026** par voie postale ou par dépôt dans la boîte aux lettres de la mairie. Les chèques des candidats retenus seront encaissés avant l'événement et une facture sera remise en mains propres sur le marché.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées

Le Maire,
Christian EMERIT

MAIRIE DE LA MOTHE-SAINT-HERAY (Deux-Sèvres)